

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie

Mardi 4 avril 2023, 19 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisseouestdelamauricie

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour;
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- voter pour élire des membres du conseil d'administration.



Élection au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour la province de Québec
- 1 poste pour le groupe de Saint-Barnabé et Charette
- 1 poste pour le groupe de Saint-Édouard-de-Maskinongé
- 1 poste pour le groupe de Saint-Paulin

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le jeudi 9 février 2023 à 19 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Poste du groupe de Saint-Barnabé et Charette	Poste du groupe de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Poste pour la province de Québec	Poste du groupe de Saint-Paulin
ÉLU PAR ACCLAMATION	ÉLUE PAR ACCLAMATION	VOTATION EN DIFFÉRÉ	
LABRÈCHE, Jacques	HAMELIN, Chantal	BOISVERT, Jean BOURNIVAL, Caroline	Aucun

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : www.desjardins.com/caisseouestdelamauricie ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale annuelle et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 ainsi que le rapport annuel 2022.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.